

La Confédération Paysanne s'oppose au Plan loup

29 mars 2013 / FNE-Ferus-WWF">Confédération Paysanne // FNE-Ferus-WWF



Selon le syndicat agricole, le Plan loup ne répond pas à la « *détresse des éleveurs* ». Il satisfait en revanche plusieurs associations environnementalistes.

Confédération paysanne

Contrairement aux affirmations du président du Groupe national loup qui fait état dans la

presse d'une « *vraie adhésion* » des éleveurs au plan validé la semaine dernière [le 22 mars], la Confédération paysanne est en désaccord avec le Plan loup. La « *vraie adhésion* » des éleveurs est une vue de l'esprit, qui ne correspond, en rien à la réalité insupportable vécue sur le terrain.

Cependant nous continuerons d'être présents au Groupe national loup pour faire entendre la détresse des éleveurs et faire reconnaître l'absolue nécessité d'une régulation forte des populations de loups.

Si la possibilité de se défendre doit bien évidemment être laissée aux éleveurs quand leur cheptel est attaqué, les possibilités d'utiliser des armes à canons rayés pour prélever des loups est d'abord du ressort des agents publics et non pas une charge supplémentaire à infliger aux éleveurs ni aux bergers : ce n'est pas leur métier, bien souvent ils ne le souhaitent pas, ni ne le réclament.

Le plan ne prévoit absolument rien de ce que la Confédération paysanne a soutenu comme proposition lors de son élaboration, ni d'ailleurs ce qui a été dit par certains experts chevronnés. Le retrait du statut d'espèce strictement protégée doit être retiré et l'Etat doit se donner les moyens d'assurer lui-même les prélèvements au lieu de laisser reposer cette charge sur les éleveurs.

Les pouvoirs publics garantissent une protection règlementaire à outrance de ce prédateur [1], et refusent d'assurer la tranquillité nécessaire des éleveurs et de leurs cheptels face à cette agression. Ils esquivent depuis 20 ans, quelle que soit leur couleur politique, la question de la survie des élevages de montagne du sud-est et maintenant de ceux de tout le grand sud et de l'est du pays.

La politique de protection intégrale du loup par l'Etat nous condamne soit à cesser tout simplement l'élevage, soit à enfermer nos animaux dans des bâtiments d'ateliers hors-sol, avec des méthodes industrielles dont la société s'inquiète, voire se défie à différents titres.

Le rôle de l'Etat est d'abord de protéger l'élevage de plein air, nourri surtout à l'herbe, ainsi que ses éleveurs garants de l'entretien et de la conservation de la nature et qui s'efforcent de vivre dignement de leur travail.

.....

Note

[1] On programme de prélever au maximum 24 loups sur une population de 300 animaux qui a une croissance annuelle de 19%, donc une croissance moyenne de 11%.

Les associations naturalistes favorables au Plan Loup

FNE, Férus, WWF

Au lendemain de la réunion du Groupe National Loup dans laquelle a été présentée la version quasi-finalisée du "Plan Loup" 2013-2017, il est possible d'évaluer les principales orientations de son contenu et les perspectives qu'il trace pour la présence du loup dans notre pays. Que peut-on en retenir essentiellement ?

- ▶ la réaffirmation de la protection du loup et de la légitimité de sa présence partout où les conditions biologiques le permettent, sans zones d'exclusion ;
- ▶ une méthode encadrée de "gestion adaptative" qui prévoit au minimum 10 % de progression annuelle de l'espèce, et la fixation annuelle d'un plafond maximum de dérogations possibles en conséquence, révisable chaque année selon l'évolution constatée de la population ;
- ▶ un engagement contre le braconnage des loups, avec rappel des peines encourues en cas de destructions illégales et mission donnée aux préfetures de mettre en oeuvre les moyens adéquats ;
- ▶ des engagements de poursuite du soutien aux moyens de protection ;
- ▶ le maintien de toute interdiction de tir dans le cœur des Parcs Nationaux et des Réserves Naturelles.

Si ces avancées contribuent à dessiner les conditions concrètes de la consolidation de la présence du loup en France, FNE, FERUS, WWF et la FRAPNA prennent acte, sans

l'approuver, de l'annonce pour 2013 d'un doublement du plafond de dérogations de tirs possibles par rapport à l'année précédente. Cette décision est essentiellement destinée à donner des gages au monde de l'élevage : nous savons que ces tirs sont globalement inefficaces dans le temps pour éviter de nouvelles attaques puisqu'ils ouvrent la porte à la venue de nouveaux loups.

FNE, FERUS, WWF et la FRAPNA continueront à s'impliquer sur ces sujets de façon vigilante, dans un esprit de dialogue et de responsabilité par rapport à toutes les parties prenantes (professionnels de l'élevage, services de l'Etat, élus locaux, réserves, parcs régionaux et nationaux,..).

Source :

- Courriel à *Reporterre* de la [Confédération Paysanne](#)
- Communiqué de presse de la [FNE](#)

Photo : [Le Monde.fr](#)

Lire aussi : [En Lozère, les bergers ne veulent pas du loup](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Tribune](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-Confederation-Paysanne-s-oppose>